

POLITIQUE D'ACHATS DURABLES

La société **Brambati SpA** respecte les Droits de l'Homme des employés et des Communautés Locales et s'engage à promouvoir ces principes auprès de ses fournisseurs en identifiant et en gérant les impacts environnementaux, sociaux et économiques au sein de la chaîne d'approvisionnement et en s'efforçant d'acheter des matériaux, biens et services durables, éthiques et responsables, conformément aux dispositions de la norme ISO 20400.

La société **Brambati SpA** cherche en particulier à :

- Éviter tout impact social et environnemental négatif au niveau de la chaîne d'approvisionnement ;
- Réduire l'impact environnemental lié aux activités d'exploitation par l'achat de produits respectueux de normes environnementales reconnues.

Les pratiques d'approvisionnement durable que la société **Brambati SpA** s'efforce d'appliquer à tous les niveaux au sein de son organisation sont les suivantes :

- Achat de biens et utilisation de services conformes aux principes internationaux destinés à promouvoir et protéger les Droits de l'Homme reconnus par les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dans la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les principes et les droits fondamentaux au travail, par la disposition sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement contenue dans le Modern Slavery Act (Loi sur l'esclavage moderne) et dans le Conflict Minerals Regulation (Règlement sur les minerais provenant de zones de conflits) pour toute personne impliquée dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise ;
- Inclusion des critères de durabilité en tant que partie de processus d'évaluation des fournisseurs et des entrepreneurs ;
- Application de la législation en matière d'environnement et de sécurité, y compris des obligations internationales relatives aux changements climatiques et au développement durable, tels que la réduction des émissions de CO₂ et la protection de la biodiversité ;
- Donner la priorité aux Fournisseurs qui ont adopté des pratiques éthiques et durables dans leur propre organisation et qui cherchent également à ce qu'elles soient respectées au sein de leur chaîne d'approvisionnement ;
- Promouvoir un certain niveau de connaissance de la durabilité chez les partenaires de sa chaîne d'approvisionnement et les encourager à adopter des pratiques durables ;
- Acheter des biens et des services qui reflètent les critères ou les normes minimums reconnus en matière d'environnement, afin de chercher à améliorer continuellement les pratiques internes d'approvisionnement ;
- Acheter exclusivement des produits d'origine forestière provenant de ressources durables ;
- Éviter l'utilisation de produits potentiellement nocifs pour l'environnement s'il existe une autre solution moins dommageable ;
- Utiliser des produits qui ont un impact minime sur l'environnement, aussi bien au niveau local que global. Les facteurs pris en compte comprennent la durabilité de la production, les transports, l'énergie utilisée, la consommation de matières premières, la production de déchets et le pourcentage de contenu recyclé ou un coefficient de recyclage élevé ;
- Réduire l'impact des livraisons et favoriser l'approvisionnement de matériaux, produits et services provenant des marchés locaux ;
- Dans la mesure du possible, consommer et acheter moins, en identifiant et en éliminant les pratiques qui sont sources de gaspillage dans le cadre des opérations internes et externes sur lesquelles la société **Brambati SpA** a une influence ;
- Recycler les matériaux à la fin de leur cycle de vie lorsque cela est possible et, dans le cas contraire, assurer leur élimination de la manière la plus appropriée et correcte du point de vue écologique.

La société **Brambati SpA** surveillera régulièrement l'application des principes d'approvisionnement durable et des normes éthiques, afin d'identifier clairement les tendances et de garantir la prise en compte effective des facteurs environnementaux et sociaux dans les décisions d'achat.

La présente Politique complète et englobe toutes les autres Politiques et Lignes Directrices adoptées par la société **Brambati SpA** et est publiée sur le site internet de l'entreprise en vue de sa divulgation à toutes les parties prenantes.

Date

Codevilla, le 11/06/2020.

La Direction de **Brambati SpA**